

Réf: Dossier N° : 47701

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SAINT HENOCH TECHNOLOGIE »

**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD PRES DE LA PHCIE
 SAINT GEORGES LOT 74 ILOT 9, 04 BP 2748 ABJ 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Fév 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SAINT HENOCH TECHNOLOGIE » .

Objet: Diagnostique, l'installation, la maintenance, la vente du matériel et fourniture informatique, électrique, électronique, industrielle, solaire, télécommunication, bureautique et construction...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD PRES DE LA PHCIE
 SAINT GEORGES LOT 74 ILOT 9, 04 BP 2748 ABJ 04**

GERANT: Monsieur DAVIES BERNADIN YVES C. .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08516 du 28/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7986 du 28/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

